

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2026-2027

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Bachelor Thesis 6
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	6
Crédits ECTS	9 ECTS
Prérequis	Avoir validé le module Bachelor Thesis 5
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Clôre le parcours d'études par la réalisation d'un projet personnel qui démontre la maîtrise combinée des compétences professionnelles acquises. Composé d'un travail pratique et de l'essai écrit, ce projet est présenté à la fin du dernier semestre d'études devant un jury comportant des juré·e·x·s extérieur·e·x·s à l'école. Le travail de réflexion critique porte l'étudiant·e·x à produire un essai écrit dans lequel il·elle·x explore ses champs d'intérêt propres et mène une analyse approfondie touchant à sa pratique, aux arts et à la culture contemporaine et/ou aux problématiques sociétales et environnementales. Ce module fait suite au module Bachelor Thesis 5 et clôt le cursus.
Contenus et formes d'enseignement	Le module « Bachelor Thesis » clôt le parcours d'études avec la réalisation d'un projet personnel qui démontre la maîtrise combinée des compétences professionnelles acquises. Il est composé d'un travail pratique et de l'essai écrit (mémoire). Le semestre 6 est consacré à la finalisation du mémoire et du projet artistique, présentés devant le jury de diplôme. Le module se compose de : Mémoire 6 : Selon un échéancier précis fixé en début de semestre avec le directeur ou la directrice de mémoire, les étudiant·e·x·s concrétisent et finalisent les projets présentés précédemment. Un atelier de reliure accompagne la production finale du mémoire. La soutenance permet de valider le travail écrit dans un cadre académique et institutionnel, des expert·e·x·s intervenant dans la relecture et l'échange. Jury diplôme : Le travail de diplôme fait l'objet d'une soutenance publique devant un jury composé d'enseignant·e·x·s de l'école et d'expert·e·x·s extérieur·e·x·s. Au-delà de la qualité formelle et conceptuelle du projet présenté, l'évaluation porte également sur la capacité de l'étudiant·e·x à situer sa démarche dans le champ de l'art contemporain et à en développer une lecture critique et argumentée. Chaque membre du jury octroie une voix, et le jury se

	considère acquis avec 3 voix sur 5. Le jury peut décerner, à l'unanimité, une mention.		
Modalités d'évaluation et validation	Mémoire : selon un échéancier fixé au début du semestre, les étudiant·e·x·s finalisent leur travail écrit en contact régulier avec la personne qui dirige le mémoire. L'évaluation porte sur le respect de l'échéancier, sur l'assiduité de l'échange avec les directeur·rice·x·s de mémoire et sur la qualité des productions. Jury de diplôme : le travail pratique et l'essai écrit sont présentés lors d'une soutenance publique devant un jury comportant des juré·e·x·s extérieur·e·x·s à l'école. Chaque membre du jury octroie une voix, et le jury se considère acquis avec 3 voix sur 5. Le jury peut décerner, à l'unanimité, une mention.		
Modalités de remédiation	Mémoire et soutenance : en cas de non-obtention des voix requises, un semestre supplémentaire est nécessaire afin de faire valider le travail de mémoire par le jury extérieur. Pas de remédiation possible.		
Enseignant·e·x·s	Directeur·rice·x·s de mémoire, enseignant·e·x·s de la Faculté Bachelor et intervenant·e·x·s		
Responsable du module	Vittorio Parisi		
Descriptif validé le	09.09.2026	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels